

4 - AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		Base tarifaire 2022	
4-1 ACTIVITES A VOCATION ECONOMIQUE (autre que croisière)			
Bâti	Le m ²	6,00 €	7,20 €
Non bâti	Le m ²	3,00 €	3,60 €
Canalisation	Forfait	52,50 €	63,00 €
Réserve, Claire et Dégorgeoir	Le m ²	0,21 €	0,25 €
Emplacement de navire professionnel du nautisme	Surface du navire m ² x base tarifaire	5,00 €	6,00 €
Utilisation des infrastructures du port à titre commercial pour des entreprises du secteur nautique	Forfait	1 000,00 €	1 200,00 €
Activités inscrites au registre du commerce et de l'industrie		1,5 % minimum du chiffre d'affaire HT	
Régularisation de l'année N-1 sur le chiffre d'affaire hors taxes			
4-2 ACTIVITES DE CROISIERE			
Navire de trafic commercial	longueur du bateau + 2 ml nécessaires à la navigation	32,55 €	39,06 €
Emplacement pour l'installation de billetteries, cabanons ou autres locaux démontables, utilisé par les patrons des bateaux à passages ou pour une autre activité liée à la mer (par m ² et par mois d'occupation)		7,19 €	8,63 €
Redevance pour activité de transport de passagers		3 % du CA HT	
4-3 INSTALLATION D'AVITAILLEMENT			
Non bâti	Le m ²	6,00 €	7,20 €
Bâti	Le m ²	3,00 €	3,60 €
Front d'accostage	Forfait	1 000,00 €	1 200,00 €
Activité de distribution de carburant		0,5 cts € HT par litre de carburant	